

BUREAU DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 10 novembre 2022 s'est réuni le 18 novembre 2022, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Étaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente (arrivée à 10h40)
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
- Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Roland TABART - Maire d'ARZON
- Patrick EVENO - Maire de BADEN
- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Yves DREVES - Maire de LE BONO
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

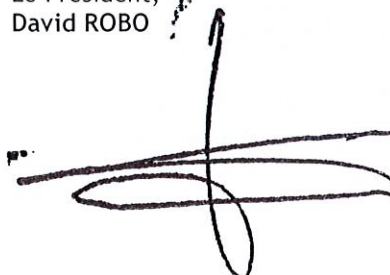
Ont été excusés :

- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président

Ont été absents :

- Pascal HERRISSON- Maire de BRANDIVY
- Freddy JAHIER- Maire de COLPO
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 18 NOVEMBRE 2022

FINANCES

SUBVENTION

SOLIDARITES ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

-1-

MAISON DU DROIT

La Maison du droit, ouverte depuis décembre 2007, est un centre d'accueil, un point d'information et d'orientation du public dans le domaine juridique. Le service est ouvert à tous et a pour but de faciliter les démarches, d'informer et d'orienter les habitants de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération sur leurs droits et devoirs, et d'offrir une plateforme de services (médiation, conciliation...)

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 15 000€ pour un budget global de 92 000€. Elle souhaite renforcer ses actions en proximité.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Solidarités et Economie Sociale et Solidaire, il est proposé d'attribuer à la Maison du Droit une subvention de 2 000€ supplémentaires aux 8 000€ déjà accordés au titre de l'année 2022.

-2-

CIDFF

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles œuvre à l'accompagnement global et personnalisé des femmes par la mise à disposition de toutes les informations utiles dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial.

Il souligne l'augmentation des sollicitations concernant les violences intrafamiliales et les violences sexistes.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 5 000€ pour un budget prévisionnel de 544 100€. Elle souhaite renforcer ses actions en proximité.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Solidarités et Economie Sociale et Solidaire, il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000€ supplémentaires s'ajoutant aux 3 100€ déjà accordés au titre de l'année 2022.

-3-
RESF56

L'association Réseau Education Sans Frontières du Morbihan favorise l'accompagnement des enfants et jeunes migrants en créant des conditions plus favorables à leur scolarité et leur intégration. Elle leur permet d'avoir accès aux transports en commun pour rejoindre les établissements scolaires et leur distribue des fournitures.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 1 500€ pour un budget global de 75 765€.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Solidarités et Economie Sociale et Solidaire, il est proposé d'attribuer à l'association Réseau Education Sans Frontières du Morbihan une subvention de 1 500€ au titre de l'année 2022.

SPORTS ET LOISIRS

-4-
VELO SPORT DE RHUYS
Tour de Rhuys

Le Vélo Sport de Rhuys organisait le dimanche 18 septembre 2022, la 35ème édition du Tour de Rhuys, entre Surzur et Arzon. Cette course Elite nationale est inscrite au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme, et réunit les meilleurs cyclistes amateurs du Grand Ouest sur une journée, sur un parcours de 148 km.

Près de 600 spectateurs sont attendus pour l'épreuve, de rayonnement départemental et régional, qui réunit les meilleurs coureurs amateurs du Grand Ouest. 250 bénévoles y participent, cette dernière classique de niveau national en fin de saison sur route constitue une ultime occasion pour les coureurs de mettre en avant leurs couleurs.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 5 000€ pour un budget global de 18 000€.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Sports et Loisirs du 27 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 5 000 € pour l'organisation du Tour de Rhuys.

-5-
REDADEG

La Redadeg est une course-relais organisée tous les 2 ans et sur l'ensemble de la Bretagne, au profit de la langue bretonne. Elle met en avant cet élément du patrimoine par un évènement sportif, culturel, solidaire et festif, qui permet de sensibiliser et de récolter des fonds pour le financement de projets pour la pratique de la langue bretonne par les jeunes.

En 2022, la ville d'arrivée est Vannes, avec un programme d'animations et de rencontres sur le thème de la langue bretonne.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 1 050 € pour l'achat d'un km, sur un budget prévisionnel de 398 695 € au total, dont 93 200 € de valorisations, soit 305 495 € de dépenses réelles.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Sports et Loisirs du 27 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à l'association un financement de 1 050 € en prestations.

mise en ligne le 22/11/2022

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20221118-221118_DEC30-AU

-6-

GRAND-CHAMP RUGBY CLUB
Tournoi André Le Galludec

L'association Grand-Champ Rugby Club organisait la 33^{ème} édition du Tournoi des Ecoles de Rugby André le Galludec, le 23 octobre 2022. Plus de 1000 jeunes joueurs et joueuses bretons de 6 à 15 ans sont attendus. Des jeunes des Pays de la Loire, Antony et Jarnac seront également présents. Comme en 2021, les organisateurs souhaitent poursuivre leurs efforts vers le zéro déchet.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 2 000 € sur un budget prévisionnel de 25 000 € au total, dont 15 000 € de valorisations, soit 10 000 € de dépenses réelles.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Sports et Loisirs du 27 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à l'association un financement de 1 000 € en prestations.

-7-

TOM NICOLLE
La Mouette Sinagote

Tom Nicolle est un jeune véliplanchiste de la Mouette Sinagote, sacré Vice-Champion du Monde 2022 en IQFOIL. Il est inscrit sur la liste de sportif de haut-niveau Espoir en 2022.

Il a participé au Championnat d'Europ IQ Foil fin octobre, ainsi qu'à 2 épreuves des IQFoil Games à Cadix et Torbol.

Pour une saison sportive, il estime son budget prévisionnel à 13 925 €, sur lequel il sollicite GMVA pour 1 000 €.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Sports et Loisirs du 27 septembre 2022, il est proposé d'attribuer au projet de Tom Nicolle, une subvention de 1 000 €.

Il vous est proposé :

- *d'attribuer les subventions telles que proposées ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ